

Optimisation de la performance et gestion des risques de blessure dans le parasport (DIU)

RS7493 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15459, 15458, 15436, 15457
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/01/2026
Date d'échéance	28/01/2029

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE TOULON · SIRET : 19830766200017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Diplôme Inter-Universitaire « Parasport : optimisation de la performance et gestion des risques de blessure » délivré par l'Université de Toulon et en collaboration avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, s'est initialement inscrit dans le programme de l'Etat français en faveur du développement des parasports lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ainsi que dans l'héritage qui en résulte suite à cet évènement international.

Depuis 2017, la France investit de plus en plus en faveur du développement des parasports dans l'objectif de professionnaliser les parasportifs de haut niveau et les équipes qui les entourent, afin de rivaliser face aux pays les plus développés dans le parasport.

Afin d'y parvenir, l'Agence Nationale de Recherche finance le projet de recherche 'Paraperf' dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de la France, qui vise à renforcer la préparation des sportifs et à optimiser la haute performance paralympique.

Aussi, ce DIU a été conçu dans le prolongement du projet Paraperf, en lien avec les fédérations sportives nationales, afin de répondre à leurs besoins d'augmentation du niveau de compétences des entraîneurs et préparateurs physiques, et ainsi pouvoir améliorer l'accompagnement des parasportifs de haut-niveau, et à terme de l'ensemble des parasportifs.

L'objectif de ce DIU étant plus précisément de certifier les équipes qui entourent les athlètes concernant les compétences prioritaires : améliorer les entraînements, la préparation physique, l'orientation du parasportif avec les différents acteurs dont il a besoin dans son parcours, afin d'améliorer les performances tout en prenant en compte les risques de blessures.

Ainsi, ce DIU prend en compte les aspects bio-psycho-sociaux et juridiques des parasportifs, afin de mieux répondre à leurs besoins et aux attentes actuelles et enjeux d'avenir.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Diagnostiquer les performances individuelles de parasportifs grâce aux outils et techniques d'aide à la décision, afin de les orienter dans leur trajectoire de performance

Evaluer les facteurs de la performance des parasportifs, en utilisant notamment les outils technologiques à jour au service du projet de performance individuel

Concevoir les programmes d'entraînement adaptés aux différents parasportifs, afin d'améliorer les performances et réduire les risques de contre-performance

Adapter la mise en œuvre des séances d'entraînement, en prenant en compte les aspects physiopathologiques du parasportif, afin de personnaliser l'entraînement

Optimiser le matériel des parasportifs, en affinant les principaux réglages, afin d'améliorer les performances et gérer les risques de blessures

Orienter et conseiller les parasportifs en fonction des aspects sociologiques, psychologiques et juridiques, en discernant et sélectionnant les solutions les plus adaptées, pour faciliter leur parcours

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Détenir une certification enregistrée au RNCP et figurant à l'annexe II-1 de l'article 212-1 du Code du sport (voir prérequis de validation de la certification)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Certification ou diplôme de niveau 4 ou équivalent (Baccalauréat)

Les candidats doivent accompagner leur candidature et demande d'inscription d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation.

Les dossiers font l'objet d'un classement par la commission pédagogique d'admission. Ainsi, en cas de nombre de candidats admis supérieur au nombre de places disponibles, le classement est un prérequis supplémentaire pour l'accès à la formation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les candidats à cette certification doivent détenir une certification enregistrée au RNCP et figurant à l'annexe II-1 de l'article 212-1 du Code du sport, puisqu'elle vise des compétences d'encadrement d'activités physiques et sportives pour les parasportifs, qui est une activité réglementée, accessible uniquement sous cette condition.

Les candidats doivent également avoir suivi la formation DIU « Parasport : optimisation de la performance et gestion des risques de blessure ».

La demande de dispense de tout ou partie de la formation sera étudiée par la commission pédagogique d'admission selon plusieurs critères et justificatifs (ex: niveau de diplôme, nombre d'années d'expériences du candidat dans le domaine visé par la certification, conditions d'emploi au moment de la demande, projet professionnel, ...)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- 1 membre de l'organisme certificateur : responsable pédagogique du diplôme
- 2 représentants du champ professionnel visé : issus d'une fédération sportive, et/ou d'une organisation professionnelle du sport

Base légale

Date de décision	28/01/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/01/2029
Date de dernière délivrance possible	27/07/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	6	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6507

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7493/>